

JOURNÉE MONDIALE DU VÉLO : SNCF DIT OUI AU VÉLO !

SAINT-DENIS, LE 3 JUIN 2021

A l'occasion de la Journée mondiale du vélo, SNCF souhaite rappeler ses engagements en faveur de ce mode de transport plébiscité par toujours plus de Français. En tant qu'acteur incontournable de la mobilité durable, le groupe SNCF souhaite construire avec les acteurs de l'écosystème du vélo des solutions toujours plus pertinentes pour développer l'usage du vélo combiné à celui du train.

Pour ce faire, SNCF a mis en place un comité de parties prenantes vélo afin de pérenniser le dialogue et d'évaluer tous les ans les progrès enregistrés à partir d'indicateurs partagés.

L'objectif : répondre toujours mieux aux besoins de nos voyageurs mais aussi aux objectifs climatiques et de santé publique de la société.

LE TRAIN ET LE VÉLO, DES VALEURS COMMUNES POUR UNE MOBILITÉ ÉCOLOGIQUE

SNCF se positionne comme un acteur engagé et volontaire, aux côtés de l'État et des Autorités Organisatrices de la Mobilité, dans l'objectif national ambitieux de **tripler la part modale du vélo à l'horizon 2024** (objectif de 3 à 9% fixé par la Loi d'Orientation des Mobilités adoptée en décembre 2019).

La systématisation du stationnement des vélos à proximité des gares constitue la priorité du développement de l'intermodalité train – vélo de SNCF, qui vise à offrir à tous une solution de transport écologique de bout en bout.

LES GARES, HUBS DES MOBILITÉS DURABLES

SNCF Gares & Connexions a ainsi déployé aux abords des **gares près de 25 000 places de stationnement vélo sécurisées et plus de 15 000 places semi ou non sécurisées**. Et afin d'accroître la part modale du vélo en accès et en sortie de gare, SNCF Gares & Connexions, en lien avec les régions et les collectivités, se fixe l'objectif de déployer **70 000 places d'ici à 2025**.

LES PARVIS DES GARES S'ADAPTENT POUR RENFORCER L'ACCUEIL DE TOUTES LES MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES

Au-delà du stationnement, **l'information clients et les services se développent** : signalétique plus visible, aménagement des abords des gares, information sur les pistes cyclables sécurisées desservant les gares, mais aussi mise à disposition de bornes de recharge électriques, de services de dépannage ou de location de vélos.

Pour promouvoir l'usage du vélo, des opérations ponctuelles sont également proposées aux voyageurs : des ateliers pratiques ou ludiques pour aider par exemple à réparer un vélo, le marquer, le démonter et le mettre sous housse avant d'embarquer dans le train.

Par ailleurs, dans le cadre du **programme "1001 Gares"**, SNCF Gares & Connexions valorise des espaces vacants à l'intérieur des gares pour y accueillir de plus en de plus de projets en lien avec le vélo.

L'EMPORT DES VÉLOS DANS LES TGV

Dans tous les trains TGV INOUI, **les vélos pliés ou démontés et placés dans une housse (dimension maximum : 120 x 90 cm) peuvent être emportés comme des bagages.**

En 2019, **plus de 160 000 places vélos non pliés ou non démontés** ont été mises en vente au prix de 10€. Afin d'asseoir son positionnement vis-à-vis des clients cyclotouristes, TGV INOUI augmente en 2021 le nombre de places mises en vente.

TGV INOUI s'attache également à mieux répondre aux attentes des voyageurs avec vélos en proposant une **information claire et lisible** grâce à la publication de vidéos pédagogiques visant à expliquer les modalités de réservation et de transport de son vélo. La simplification du parcours de vente en ligne facilitera la réservation en rappelant à chaque étape du parcours la solution choisie (vélo démonté ou non). De plus, en cohérence avec les nouveaux usages clients, **l'application OUI.sncf permet (depuis début juin 2021) la réservation d'une place vélo.**

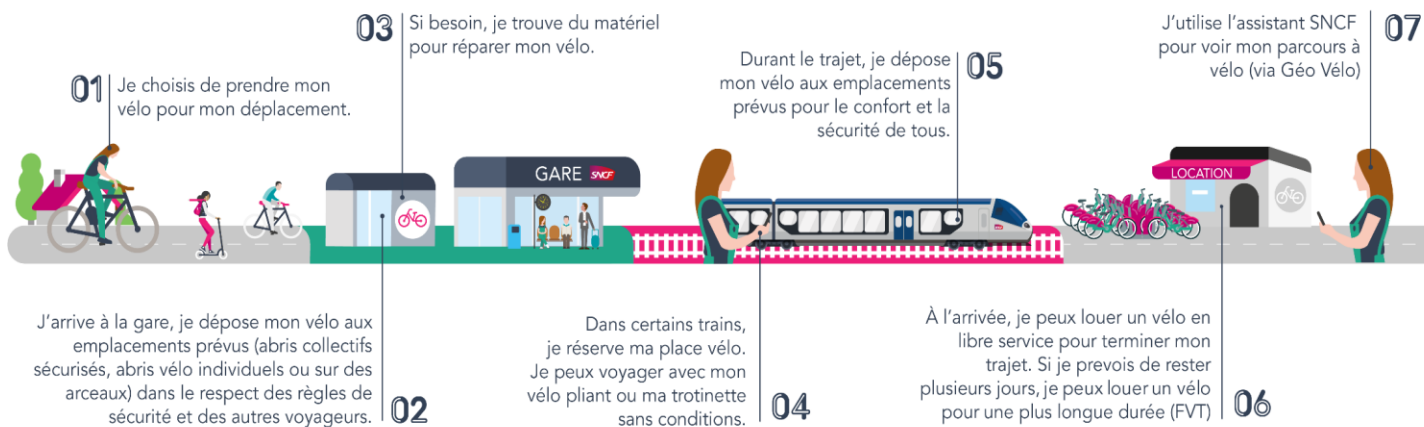
La mise en place d'un service de prêt de housse est expérimentée par TGV INOUI, en collaboration avec Gares & Connexions, pour améliorer l'expérience de voyage des clients cyclotouristes.

Enfin, afin de rendre plus visibles les espaces vélos à bord des trains TGV INOUI, la signalétique est en cours de refonte pour être plus identifiable par les cyclotouristes.

DÉVELOPPER L'USAGE DU VÉLO AUX CÔTÉS DES RÉGIONS

TER accompagne les Régions dans leur volonté de développement des modes de transport plus respectueux de l'environnement, en complémentarité de l'offre ferroviaire. Le vélo est le moyen de transport doux le plus évident en complément de TER. L'usage du vélo comme mode d'acheminement ne cesse d'ailleurs de progresser depuis 2015.

Actuellement, **95% des trains TER sont équipés de places dédiées aux vélos, avec en moyenne 6 places par rame.** Et aux côtés des Régions, TER accompagne la diffusion de l'usage du vélo en proposant des solutions adaptées aux besoins de chacun :



DES SOLUTIONS ET DES BONS PLANS AVEC TER

Pour les **abonnés « pendulaires »**, qui voyagent en TER au quotidien pour effectuer les trajets domicile – travail, TER développe des solutions de parking sécurisés en lien avec Gares & Connexions et les autorités organisatrices ou la mise à disposition de vélo avec l'Assistant SNCF.

Grâce à son partenariat avec Easybike, TER propose aussi à ses abonnés un rabais sur l'achat d'un vélo pliant. Enfin, depuis 2019, TER propose à ses nouveaux abonnés annuels de tester un vélo pliant ou une trottinette, en partenariat avec le distributeur Decathlon. L'utilisateur dispose de 29 jours pour essayer cette solution en combinaison avec un abonnement annuel TER.

Pour les cyclotouristes, des offres emblématiques montrent l'ambition forte de TER pour accompagner l'essor du tourisme à vélo :

- + En Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la « Velodysée », un service de voituriers prend en charge durant l'été sur 3 lignes de la région plébiscitées par les cyclotouristes, (Bordeaux/Arcachon, Hendaye/Bordeaux, Bordeaux/La Rochelle), jusqu'à 25 vélos supplémentaires dans une voiture réservée à cet usage (système de housse de protection sur les sièges pour permettre cet emport supplémentaire).
- + La Région Pays de la Loire a investi 156 millions € dans des rames dotées de l'option Jumbo vélo (Bombardier), permettant d'accueillir 33 places de vélos en permanence. Entre le 12 juin et le 12 septembre, un aménagement de ces rames offrira une capacité d'accueil allant jusqu'à 83 vélos grâce à des zones modulables. Toutes les infos sur l'itinéraire "Train Loire à vélo" (ligne Orléans - Tours - Nantes - Saint-Nazaire - Le Croisic) sont disponibles sur le site : ter.sncf.com/pays-de-la-loire/loisirs/balades/loire-a-velo

- + La Région Bretagne expérimentera du 7 juin au 30 septembre un système de réservation (au prix de 3 €) pour l'accès à bord des vélos. Durant les mois de juillet et août, la capacité d'embarquement de vélos passera à 20 places, avec une prise en charge dédiée, dans une centaine de trains par semaine.
- + En région Auvergne-Rhône-Alpes, du 3 juillet au 19 septembre, TER Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition une centaine de trains durant cette période (les weekends et jours fériés) accessibles aux vélos, sur réservation uniquement et en vente sur le site SNCF TER AURA (réservation TER Cyclo 3 € / vélo). Des agents dédiés seront présents à bord de ces trains pour faciliter le voyage des clients cyclistes. Afin de garantir la place aux personnes ayant réservé, l'accès aux vélos à bord sans réservation n'est pas autorisé.
- + Le partenariat avec France Vélo Tourisme (et son réseau national de loueurs de vélos) permet aux usagers de bénéficier d'un service de location adapté au cyclotourisme à proximité des gares. Les loueurs de vélo partenaires sont à retrouver sur la carte touristique interactive TER, disponible sur sncf.com et les sites internet TER.

L'engagement de SNCF en faveur de l'usage du vélo se traduit ainsi par le déploiement d'un panel d'offres adaptées aux besoins de chaque territoire.

Côté digital, l'Assistant SNCF, première application française de « Mobility as a service » (MaaS), indique les stations de vélos libre-service de nombreuses villes et propose depuis octobre 2020 **la location de trottinettes et de vélos en libre-service** à Paris, Lyon, Marseille, Grenoble et Bordeaux.

TRANSILIEN SNCF PROPOSE DES ATELIERS DE RÉPARATIONS DE VÉLOS À SES CLIENTS

Jusqu'en octobre 2021, **des ateliers collaboratifs de réparation de vélos sont proposés aux usagers dans 20 gares d'Île-de-France**. Lancés le 19 mai 2021, ces ateliers d'entretien et de petites réparations de vélos s'inscrivent dans une **démarche de formation et de réemploi**.

En effet, l'une des ambitions de ces ateliers solidaires réalisés sous forme de chantiers d'insertion est de mieux accompagner les publics éloignés de l'emploi pour leur permettre de reprendre une activité professionnelle ou de se former à un nouveau métier. L'exercice de la mécanique cycle (entretien et réparation) permet en effet d'acquérir des savoir-faire techniques complets et facilite l'accès à des emplois porteurs dans le secteur du vélo, mais également dans les secteurs de la gestion des déchets, de l'accueil, des services.

Grâce à cette action innovante alliant la solidarité, l'écologie et le lien social autour du vélo, Transilien SNCF contribue au retour à l'emploi et **répond aux attentes d'un public de plus en plus sensibilisé aux enjeux de la transition écologique et solidaire**.

Les trois associations retenues dans le cadre de ce partenariat (Solicyle, Véloservices et M2IE) s'inscrivent également dans une démarche de recyclage et de réemploi puisqu'au-delà de la réparation, elles proposent à la vente un parc de vélo réparés et des pièces détachées issus de dons.

Pour plus d'informations sur cette opération (liste des gares concernées et programmation des ateliers) :

<https://www.transilien.com/fr/page-presse/03-06-2021-ateliers-velos>



À PROPOS DU GROUPE SNCF

SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de transport de voyageurs et de logistique de marchandises avec en son sein la gestion du réseau ferroviaire français, réalisant 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020 dont un tiers à l'international. Présent dans 120 pays, le Groupe emploie 272 000 collaborateurs, dont 210 000 en France et plus de la moitié au service de son cœur de métier ferroviaire. Le nouveau Groupe public, né au 1er janvier 2020, est piloté par la société mère SNCF, qui détient cinq sociétés : SNCF Réseau (gestion, exploitation et maintenance du réseau ferroviaire français, ingénierie ferroviaire) et sa filiale SNCF Gares & Connexions (conception, exploitation et commercialisation des gares), SNCF Voyageurs (Transilien, TER et Intercités, TGV InOUI, OUIGO, Eurostar, Thalys, Alleo, Lyria et la distribution avec OUI.sncf), Keolis (opérateur de transports publics urbains, périurbains et régionaux en France et dans le monde), Rail Logistics Europe (transport ferroviaire de marchandises) et Geodis (solutions logistiques et transport de marchandises). Aux côtés de ses clients (voyageurs, collectivités, chargeurs ainsi que des entreprises ferroviaires concernant SNCF Réseau) au cœur des territoires, le Groupe s'appuie sur ses expertises dans toutes les composantes du ferroviaire, et plus globalement dans l'ensemble des services de transport, pour répondre de manière simple, fluide et durable à tous leurs besoins de mobilité.

Pour en savoir plus, [sncf.com](https://www.sncf.com)